

## RÉSERVE OPERATIONNELLE DE L'ARMÉE DE L'AIR CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2020

Comme chaque année, la Base aérienne 701 dispensera aux jeunes français et françaises qui souhaitent acquérir une première expérience dans la **réserve opérationnelle de l'Armée de l'air**, une formation préalable en **découvrant le monde militaire et les valeurs citoyennes qui s'y rapportent**.

### CONDITIONS EXIGÉES :

- Etre de nationalité française ;
- Etre âgé de plus de 16 ans (17 ans pour la FMIR) et de moins de 40 ans ;
- Etre apte médicalement ;
- Avoir effectué la Journée d'appel de préparation à la défense ou la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

**DÉROULEMENT** : cette formation comporte deux phases :

#### Phase 1 : PMI-PDN préparation militaire d'initiation et préparation militaire de perfectionnement à la Défense nationale

- Etre âgé de plus de 16 ans et moins de 40 ans au 14 avril 2020 ;
- Hébergement, restauration et habillement (paquetage militaire succinct) pris en charge par l'armée de l'air ;
- Formation non rémunérée ;
- Dates : du mardi 14 au samedi 25 avril 2020 inclus.

#### Phase 2 : FMIR (Formation Militaire Initiale du Réserviste) et stage en unité

- Etre âgé de plus de 17 ans et moins de 40 ans au 20 juillet 2020 ;
- Formation rémunérée, avec signature d'un premier contrat d'engagement à servir dans la réserve opérationnelle de l'armée de l'air ;
- Dates : formation commune du 20 au 24 juillet 2020 et stage en unité de 3 semaines durant l'été ;
- L'hébergement est assuré sur la Base aérienne pour la formation commune du 20 au 24 juillet. Pour le stage en unité, l'hébergement est à la charge des stagiaires et n'est pas possible sur la base aérienne ;
- Restauration et habillement pris en charge par l'armée de l'air.

### DÉPOT DES CANDIDATURES :

- Sur le « Portail des réserves militaires » de la Garde nationale, nommé ROC (Réservistes Opérationnels Connectés), accessible depuis internet à l'adresse "[www.reservistes.defense.gouv.fr](http://www.reservistes.defense.gouv.fr)" :
  - Choix de l'unité : après la création du compte et les 3 questionnaires, choisir le « Centre d'instruction et d'information des réserves de l'armée de l'air » de Salon de Provence dans les unités Armées de l'air ;
  - Suivre la procédure ;
  - Date limite de dépôt des candidatures : 07 février 2020.

### INFORMATIONS

- Mail : [ba701.resp-recrut-reserves.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:ba701.resp-recrut-reserves.fct@intra.def.gouv.fr)
- Tél (nouveau numéro) : 04.13.93.80.00 poste 864 701 4015 - Uniquement le mardi (08h00 – 17h00) et le vendredi (08h00 – 15h00).

**COMMISSION** : la commission de sélection se déroulera en semaine 11 (du 09 au 13 mars 2020). Les candidats seront informés de la décision par mail, au plus tard avant le terme de la semaine 11 (13 mars).